

## **Les élections approchent !**

Le vendredi 9 octobre entre 8 et 20 heures selon les établissements  
auront lieu les élections des représentants des parents  
aux conseils d'école  
et aux conseils d'administration, de la maternelle au lycée.

### **Votre vote est important !**

Le matériel de vote vous sera remis au plus tard le 2 octobre.  
Nous vous invitons à connaître les horaires d'ouverture du bureau de vote.  
Le jour du scrutin, venez voter dans l'établissement de votre enfant.

Vous pouvez aussi voter par correspondance.

Vous trouverez les modalités dans le matériel de vote.

### **Les deux parents votent, pensez-y !**

Il nous permet d'agir dans l'établissement de votre enfant.

Nous interviendrons sur tout ce qui concerne

la scolarité de l'ensemble des élèves.

Grâce à votre participation, vous soutiendrez les orientations  
que nous défendons et nous engageant à poursuivre notre action  
pour transformer l'école, la rendre plus juste en refusant l'échec  
qu'elle produit et les trop nombreuses sorties du  
système scolaire sans diplôme ni qualification.

Forte de ses exigences et de son projet éducatif,

la FCPE continuera à porter la voix de tous ceux  
qui défendent l'école publique,  
laïque et gratuite dans et en dehors de la concertation,  
pour toute la société mais avant tout pour les enfants et les jeunes.

**Le 9 octobre, n'oubliez pas, votez FCPE !**

Si vous souhaitez participer à la vie des établissements scolaires de Puteaux,  
si vous voulez soutenir nos actions, une seule chose, adhérez à la FCPE !

Vous pouvez utiliser le bulletin ci-joint.

[bulletin-adhesion.pdf](#)

## **Pourquoi adhérer à la FCPE ?**

### **PARCE QUE...**

c'est une force de propositions et de progrès pour l'école

### **PARCE QUE...**

c'est la première fédération de parents d'élèves par son nombre d'adhérents et par ses résultats aux élections des représentants de parents d'élèves, dans le premier degré comme dans le second degré

### **PARCE QUE...**

la FCPE est présente dans toutes les instances de l'Education Nationale : dans les établissements scolaires, au niveau du département, de la région et au niveau national

### **PARCE QUE...**

l'on partage ses valeurs et ses principes : l'enfant est au centre de ses préoccupations. Sa liberté, ses besoins, ses droits, son autonomie doivent être respectés partout et dans tous les temps de sa vie.

Si aujourd'hui des parents d'élèves peuvent participer aux conseils d'école et aux conseils d'administration des établissements scolaires, c'est parce que d'autres parents avant eux, convaincus de la nécessité de s'investir dans la scolarité de leur enfant, se sont regroupés au sein d'une force structurée et ont ainsi pu, par leur action collective, agir auprès de l'institution et être reconnus.

En adhérant à une fédération, on est mieux informé de ce qui se passe dans l'école de son enfant et dans le système éducatif en général, on connaît ses droits de parent d'élève.

En cas de besoin, on est soutenu, accompagné dans ses démarches vis à vis de l'école ou de l'établissement de son enfant, de la mairie, de l'inspection académique, du rectorat.

On reçoit régulièrement des informations, de la documentation.

On peut bénéficier, si on le souhaite, de stages de formation organisés par le département ou par la fédération nationale.

### REJOIGNEZ-NOUS ! ADHEREZ A LA FCPE !

Le bulletin d'adhésion est distribué dans le cahier de liaison de votre enfant, dès la rentrée scolaire.

Vous pouvez également le télécharger ci-dessous

 [bulletin-adhesion.pdf](#)

L'adhésion est **UNIQUE** par famille.

Son montant donne lieu à la délivrance d'un reçu fiscal au nom de l'adhérent qui permet une réduction d'impôt

égale à 66 % de la somme versée, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

	<p><b>Pour</b> <b>une école plus juste,</b> <b>Pour</b> <b>une école publique de qualité,</b> <b>accessible à tous,</b> <b>permettant la réussite de chaque enfant</b></p>	<p><b>La FCPE agit</b></p> <p><b>pour</b> une <b>école équitable</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ intégration des enfants malades et handicapés,</li><li>▪ respect de la gratuité</li></ul> <p><b>pour</b> une <b>école transparente</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ information des parents sur la vie de l'école</li><li>▪ implication dans ses projets</li></ul> <p><b>pour</b> une <b>école efficace</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ respect des rythmes biologiques et des rythmes d'apprentissage de l'enfant</li><li>▪ effectifs adaptés</li><li>▪ amélioration des dispositifs de médecine scolaire</li></ul> <p><b>La FCPE se bat</b></p> <p><b>contre</b> les <b>suppressions de postes</b> d'enseignants et de personnels, qui entraînent</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ des classes surchargées</li><li>▪ des difficultés de remplacement des enseignants absents</li></ul> <p><b>contre</b> une <b>organisation du temps scolaire</b> qui</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ supprime des heures de cours en augmentant le volume des programmes</li><li>▪ néglige le rythme d'apprentissage des enfants</li><li>▪ fragilise les réseaux d'aide spécialisée</li></ul>
---	--	---

